

A bicyclette, dans les chemins buissonniers...

Chiffres

- Avec plus de **75 millions de touristes en 2004**, la France est le pays le plus visité au monde.
- Le secteur du tourisme représente **7 % du PIB français** et représente **un million d'emplois directs** et **un million d'emplois indirects**.
- Le tourisme rural représente près de **1/3 de la fréquentation touristique française**.
- Alors que 4,5 % des Français déclarent faire du vélo sur leur lieu de vacances, ils sont plus de **40 % en Vendée, 50 % dans les Landes**.
- On a compté plus de **9 000 vélos/jour** sur l'île de Ré.
- En la matière, la France est très en retard sur de nombreux pays européens. Elle ne compte en effet que **3 000 km de véloroutes et de voies vertes**, ce qui la situe loin derrière les pays phares du vélo comme les Pays-Bas (20 000 km d'itinéraires), la Grande-Bretagne (16 000 km), le Danemark, l'Allemagne ou la Suisse (7 000 km).
- L'exemple du programme « Suisse à vélo » est parlant. **L'investissement initial** en ingénierie touristique (signalisation, promotion, topo-guides, services hors aménagements de voirie) **a été de 6,3 millions d'euros**. En 1998, les retombées économiques annuelles étaient évaluées à **70 millions d'euros**.

Pourquoi ?

Le vélo peut être un véritable enjeu pour le tourisme en ce sens qu'il répond au besoin d'évasion des vacanciers, à une sensation d'émancipation liée à l'enfance et à l'apprentissage familial. Le vélo se symbolise par sa simplicité (d'utilisation, d'accès et de pratique). Pour résumer le vélo conjugue l'utile à l'agréable. Le tourisme à vélo permet de découvrir de nouveaux territoires : le vacancier est captivé par l'environnement, très loin de la notion « de consommation » pour aller vers le tourisme de participation. La conception d'un projet touristique territorial passe par la formulation d'une ambition originale, relayée par des opérateurs qui peuvent être des particuliers mais sont nécessairement guidés par l'intérêt du territoire.

Il convient de distinguer le touriste de l'excursionniste. Le touriste effectue au moins une nuitée en dehors de son domicile. Il peut être en séjour fixe sur un lieu de vacances, itinérant - à vélo ou selon un autre mode, comme le camping-car. L'excursionniste, lui, n'effectue pas de nuitée en dehors de chez lui. Il a donc une pratique de loisir sur la journée, qui peut toutefois générer des dépenses touristiques de différentes natures : visites, restauration, achat de produits...

Que faire ?

- **Communiquer** sur une image forte pour un territoire d'excellence (actions de communication, aide à la promotion de producteurs et prestataires locaux pour des produits et des circuits de découverte, carte d'Hôte, parcours futés, etc.) hors du marketing banalisant
- **Améliorer** la mise en valeur des sites et la qualité des activités tout en contribuant au développement durable du territoire (développer un tourisme diffus de petites unités d'accueil, étudier et mettre en œuvre des plans de gestion de site, mise en valeur de sites exceptionnels, mise en réseau, aide à la création d'équipements intercommunaux pédestres et cyclotouristiques)
- **Améliorer** les prestations d'un tourisme rural de qualité (soutien aux manifestations locales, partenariat privilégié avec la profession agricole, développement de marchés dans des villages)
- **Améliorer** l'accueil et l'information (renforcer les liens avec les structures institutionnelles du tourisme, développer une signalisation mieux adaptée et plus attrayante, rendre l'information touristique plus accessible, procurer aux visiteurs une information de qualité, organiser l'information des professionnels et des bénévoles, prise en compte du handicap)

Pour qui ?

Pour les enfants et pour les parents	<p>Activité pratiquée avec les adultes et/ou parents</p> <p>Environnement pédagogique qui ne nécessite pas de surveillance spécifique</p> <p>Notion de qualité de vie basée sur des critères qualitatifs en lien avec le plaisir, le romantisme et le côté ludique du vélo. Registre de la simplicité/facilité</p> <p>Activité de loisir en boucle autour d'un point. Le vélo permet l'ancrage de l'ambiance loisir</p> <p>Activité de base qui permet un enrichissement des pratiquants : visite du patrimoine, souplesse, appropriation de l'espace. Le vélo est alors synonyme de liberté, de changement et fort bien approprié au temps des vacances</p>
Pour les élus	<p>Retombées économiques (fréquentation plus grande des touristes, amélioration des infrastructures, étalement de la période de tourisme, dépenses importantes de la clientèle relativement aisée)</p> <p>Dynamisme de la promotion et de l'animation</p>
Pour tous	<p>Notion d'effort et de pratique sportive</p> <p>Découverte des différents patrimoines</p> <p>Expérience de rupture avec le quotidien (en délaissant la voiture) qui répond à un besoin global d'évasion et de détente</p> <p>Notion de voyage initiatique</p> <p>Coût modique de l'activité</p>

Comment agir ?

Actions à mener en faveur du tourisme		Compétence obligatoire	Compétence facultative	Région	Dépt
1	Etablissement d'un volet régional du schéma national des véloroutes et voies vertes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
2	Chartes de qualité à l'attention des maîtres d'ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3	Conseil et assistance sur la labellisation des hébergements et des services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
4	Mise en œuvre des stratégies marketing et proposition d'un plan d'actions promotionnelles auprès du grand public et des professionnels, en partenariat avec le Comité régional du tourisme (CRT) et le Comité départemental du tourisme (CDT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
5	Accessibilité routière des territoires : signalétique touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
6	Financement de centres de loisirs, avec ou sans hébergement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7	Gestion directe des sites touristiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
8	Gestion de l'information touristique (base de données)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
9	Aide aux initiatives locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
10	Gestion du patrimoine touristique (châteaux, sites)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
11	Amélioration des conditions d'accès à vélo au patrimoine touristique (châteaux, sites)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Idees reçues

« **Les vacances à vélo, c'est bon pour les fauchés, ça rappelle 1936** ». **FAUX**. Le niveau de dépense moyen des touristes à vélo est nettement plus élevé que la moyenne des autres touristes. Certains tour-opérateurs proposent des séjours à vélo à plus de 2 500 € par semaine. Les touristes à vélo ont plus faim et soif que les autres. Encore faut-il qu'une offre puisse répondre à leurs attentes ! Par ailleurs, les cadres sont plus nombreux que les autres à pratiquer le tourisme à vélo. Les frais de déplacements étant limités, les touristes à vélo disposent d'un budget plus important pour les autres types de dépenses, en particulier pour la restauration et l'hébergement. Les touristes à vélo représentent par ailleurs une population variée, à même de concerner l'ensemble de la palette des prestataires touristiques.

« **Dans les grands sites touristiques, les touristes se déplacent en voiture et veulent stationner au plus près de la plage ou de leur lieu de visite** ». **FAUX**. C'est souvent parce qu'ils n'ont pas le choix compte tenu des problèmes de sécurité liés au trafic automobile. Les expériences montrent au contraire que dès que des aménagements de qualité sont réalisés, la réussite est au rendez-vous. Bon nombre souhaite, une fois arrivé sur leur lieu de vacances ou de visite, laisser la voiture au garage et utiliser un vélo, car les changements des bouchons quotidiens.

Plusieurs sites de renom ont déjà pris cette option d'interdire ou de limiter l'accès aux voitures en organisant des navettes d'accès : Pointe du Raz, Puy-de-Dôme, Pont d'Espagne, Quiberon...

« **Le tourisme à vélo, c'est une toute petite niche** ». La pratique du vélo est encore très faible en moyenne en France sur le lieu de séjour. Mais les sites bien équipés ont un taux de pratique 10 fois plus élevé que la moyenne, qui elle-même progresse constamment. La pratique itinérante est encore quasi inexistante en France, faute surtout d'une offre adaptée. Elle correspond pourtant aux grandes tendances de la demande touristique. Certaines grandes véloroutes françaises ont un potentiel mondial qui, même s'il reste une niche sur le marché touristique, peut avoir un impact économique non négligeable en milieu rural.

« **Le tourisme à vélo, c'est pour les sportifs** ». **FAUX**. Le vélo est accessible et facile pour le plus grand nombre. La popularité des grandes courses de vélo trouble l'image de la pratique. Les distances parcourues par les touristes à vélo sont le plus souvent comprises entre 30 et 50 km par jour pour les itinérants, 15 à 30 km pour la plupart des touristes en séjour, ce qui laisse une large part aux visites, tout en adoptant un rythme de promenade. Pas la peine de parcourir de grandes distances et de franchir des cols pour passer des vacances à vélo ! Bon nombre de Français possèdent un vélo et sont susceptibles de se remettre en selle.

À noter

L'indispensable communication

L'identification attractive d'une destination doit être réussie et appréciée par les amateurs potentiels intéressés par le marché de la différenciation plus que par le marché de la banalisation. L'expression d'un territoire se situe à plusieurs niveaux : matériel (économie, cadre de vie, qualité de service), culturel (vie artistique, patrimoine) et relationnel (ambiance, accueil, dynamismes locaux).

La mise en réseau

Elle permet de rompre l'isolement et de capitaliser les expériences, d'autant que les partenaires travaillent sur une charte de qualité et un cahier des charges communs.

La complémentarité avec les autres modes de transport

Le tourisme lié au vélo ne peut véritablement se développer qu'en complémentarité avec les transports collectifs et notamment le train.



www.departements-cyclables.org
<http://www.tourisme.gouv.fr>
<http://www.ville.gouv.fr/info/dossiers/vvv.html>
<http://www.a3v.org/>
<http://www.lavoieverte.com>

<http://www.velo.info>
<http://www.bicyclette-verte.com>
www.snf.com (lien avec les TER)
<http://www.bahn.de>

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS
Cyclables

www.departements-cyclables.org